

PROGRAMME DE FORMATION

NGAP PERFECTIONNEMENT

Public visé par la formation

Ce programme concerne tous les infirmiers D.E en exercice : infirmiers libéraux et salariés

Prérequis

Cette formation est ouverte aux infirmiers D.E en exercice : infirmiers libéraux et salariés Etre majeur Français lu et écrit

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques

Orientation

Infirmier

Durée 7 heures de formation présentielle

Lieu Selon planning établi et transmis par mailing aux stagiaires

Horaires 09:00-12:30 et 13:30-17:00

Effectif De 5 à 15 stagiaires

Délai d'accès Selon planning établi et transmis par mailing aux stagiaires

Présentation de la formation :

De 9h à 9h15

- Accueil des participants et des formateurs, présentation de l'organisation, du déroulement et des aspects logistiques et pratiques de la formation.
- Présentation des formateurs et des participants
- Présentation du déroulement de la journée (modalités, horaires, signatures par demi-journée des feuilles d'émargements pour chaque participant...)
- Réponses aux questions administratives et logistiques

9h15 à 12h30 et de 14h à 16h30

Alternance d'apports cognitifs et échanges débats, ateliers pratiques, études de cas cliniques et de simulation de soins

Selon l'actualité professionnelle et les évolutions réglementaires, le programme sera complété et mis à jour.

à La NGAP

Brefs rappels Le Titre XVI de la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP) qui précise les modalités de cotation des actes infirmiers remboursés par l'Assurance Maladie.

- Les avenants à la convention impacts sur la NGAP de 1 à 5 et l'avenant n°6 à n° 9 et le calendrier d'application selon les évolutions réglementaires
- Focus sur l'article 12 du chapitre 1 pour les patients dépendants 90 et plus et pour les patients de 85 ans et plus en forfaits depuis le 05/09/2022
- Cotations des perfusions
- Zoom sur les modifications au sein des 2 chapitres : les nouveaux actes depuis 2019
- Les nouvelles lettres clés et codes : AMX, IFI et le cas de deux patients dans un même domicile en réf. au JO du 14/01/2021
- Les conditions d'application des majorations pour certains actes réalisés, de la MAU et MCI et MIE
- Les règles de cumul autorisées de certains actes et selon les textes et circulaires en vigueur
- La planification et l'organisation des soins
- La tenue du dossier et les modalités de transmissions sécurisées
- Rappel des démarches administratives nécessaires préalables à la facturation

à Etude des cas concrets en groupe.

- Restitution et correction en séance plénière interactive.

16h30 à 17h00

Évaluation des connaissances acquises

Remplissage du post test

Comparaison avec le pré test – Bilan

Évaluation de la formation

Remplissage du questionnaire d'évaluation individuelle

Bilan et évaluation par un tour de table de la formation où chacun s'exprime librement sur les aspects logistiques, pédagogiques.

Conclusion de la formation

Modalité d'évaluation

- en amont : un questionnaire d'auto-évaluation pour valider les connaissances

- en aval : Remplissage du questionnaire d'évaluation individuelle



Bilan et évaluation par un tour de table de la formation où chacun s'exprime librement sur les aspects logistiques, pédagogiques.

Sanction de la formation visée Attestation de formation

Compétences et qualification de l'équipe pédagogique

Catherine BEAUVIER : Infirmière libérale en exercice et ayant plus de 6 ans d'exercice et ayant une parfaite connaissance de la NGAP et une expertise en formation d'adultes.

Coralie DUBOISSE : Infirmière libérale en exercice ayant plus de 6 ans d'exercice et ayant une parfaite connaissance de la NGAP et une expertise en formation d'adultes.

Finalité de l'action de formation validante

Supports pédagogiques Les supports de cours sont fournis aux apprenants sous format numérique (Support pédagogique conçu par le formateur)

Tarif 200€